

0380036H
ACADEMIE DE GRENOBLE
LP LYCEE DES METIERS GUYNEMER
56 AVENUE MARCELIN BERTHELOT
38001 GRENOBLE CEDEX 1
Tel : 0476097418

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Plan d'amortissement des biens immobilisés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 20
Quorum : 11
Nombre de présents : 11

Le conseil d'administration
Convoqué le : 06/10/2026
Réuni le : 13/10/2026
Sous la présidence de : Nathalie Logre
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le plan d'amortissement des biens immobilisés

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Plan d'amortissement - Les biens immobilisés suivants seront amortis suivant les durées indiquées :
Aménagements intérieurs/extérieurs : 5 ans
Matériel & outillage ateliers/restauration/entretien/maintenance : 5 ans
Autres matériels d'enseignement : 5 ans
Mobilier de bureau/scolaire/internat : 5 ans
Matériel bureautique, reprographie, audio visuel : 5 ans
Matériel de transport/tondeuses : 5 ans
Matériel informatique : 3 ans
Logiciels/Licences : 2 ans

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0